

Les commandeurs du Genevois : chef-lieu Compesières

Autor(en): **Ganter, Edmond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **17 (1969)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES COMMANDEURS DU GENEVOIS CHEF-LIEU COMPESIÈRES

par Edmond GANTER



N 1270, Aymon de Menthonay, évêque et prince de Genève, remit l'église de Compesières à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem¹. Nous nous associons au septième centenaire de ce don en présentant cette histoire des commandeurs du Genevois. Au XIV^e siècle, Compesières devint le chef-lieu de cette commanderie.

Nous avons publié en 1960 dans *Genava* une étude sur *les Ordres militaires dans le diocèse de Genève*. On voudra bien se référer à ce texte pour l'établissement et le développement des institutions chevaleresques dans nos régions².

La présente énumération n'a pas un caractère exhaustif. Elle tient compte du stade actuel de dépouillement des archives. Celles de la commanderie du Genevois furent dispersées à la Révolution. Il ne reste que cinq terriers des cinquante et un énumérés par un inventaire du XVIII^e siècle. Les Archives de la Haute-Savoie offrent peu de ressources sur cette commanderie. Par contre, les Archives départementales du Rhône, à Lyon, possèdent les fonds de la Langue d'Auvergne dont cette cité abritait le grand prieuré, mine précieuse pour l'histoire régionale de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, dit de Malte.³

Jusqu'ici, trois listes de commandeurs du Genevois ont été établies. Besson en cite seize alors qu'il disposait d'archives intactes, Gonthier dix-huit, Montfalcon

¹ *Archivio di stato di Torino*, sezione di Corte, 1^{re} catégorie, paq. 3, n° 1.

² E. GANTER, *Les ordres militaires dans le diocèse de Genève*, dans *Genava*, n.s., t. VIII, 1960, pp. 161-195.

³ L'inventaire sommaire de ces archives a été publié en 3 t. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790... Rhône - archives ecclésiastiques - Série H - Ordre de Malte - Langue d'Auvergne* - 1895, 1932, 1945. Toutes nos références comprenant la lettre H se rapportent à ces publications, sauf mention contraire.

vingt-cinq.⁴ Lors de l'élaboration du plafond armorié de l'église paroissiale voisine de la commanderie, remarquablement exécuté en 1953-1954 par M. Jean Dupont et les artistes de son atelier, le baron Arthur de Breycha-Vauthier, actuel directeur de l'Académie diplomatique de la République d'Autriche à Vienne, fit établir des photocopies et des copies certifiées de nombreuses visites et autres documents des Archives du Rhône. Cette généreuse contribution permit de reprendre sur des bases nouvelles les études sur l'histoire de l'Ordre dans nos régions. Parmi ces documents figurait un répertoire de 1755 qui donna la succession de trente-trois commandeurs.⁵ Les archives d'autres établissements fournirent aussi d'utiles précisions.

Il serait faux d'attribuer aux commanderies dès leur fondation une organisation rigide. Comme les autres, celle du Genevois prit forme graduellement dans le cadre de la Langue d'Auvergne.⁶ Parfois, un membre assumait le rôle de chef-lieu. Puis ce dernier était transféré en un lieu plus favorable. Compesières succéda à Annecy comme centre régional. Mais jusqu'à la Révolution, les principales archives furent conservées à Annecy et non au chef-lieu situé à la campagne et trop près de Genève.

Plusieurs commandeurs du Genevois occupèrent de hautes charges de l'Ordre : maréchal, grand prieur de Lyon, et même l'une et l'autre successivement. La dignité de maréchal était la seconde, après grand commandeur. Elle appartenait de droit au représentant, soit *pilier*, de la Langue d'Auvergne à Malte. Le maréchal commandait militairement tous les religieux, à la réserve des grands-croix, de leurs lieutenants et des chapelains. En temps de guerre, il confiait le grand étendard de la Religion au chevalier qu'il jugeait le plus digne. Il avait droit de nommer le maître écuyer. En mer, il commandait le général des galères et même le grand amiral.⁸

⁴ BESSON, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève...*, Nancy, 1759. Abbé GONTHIER, *Les évêques de Genève du Grand Schisme à la Réformation*, pièces justificatives, dans *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. XXII, Annecy 1899, pp. 120 et suiv. Aug. de MONTFALCON, *Compesières, Notice Historique Illustrée*, Saint-Maurice 1932. L'abbé Gonthier dans le t. III de ses *œuvres historiques*, reprend Besson en omettant un commandeur.

⁵ *Inventaire général des terriers et titres de la Commanderie de Genevois et Compesières... déposés aux archives de lad. commanderie, établies dans la Ville d'Annecy...* 1755 - 48 H 1905 - 4.

⁶ La juridiction territoriale de la Langue d'Auvergne comprenait en gros l'Auvergne, le Limousin, la Marche, le Bourbonnais, le Lyonnais, une partie de la Bourgogne, la Franche-Comté, le Haut-Dauphiné, le Haut-Languedoc, la Savoie, dont l'ouest du pays de Vaud, soit une cinquantaine de commanderies.

⁷ Les principaux membres du Genevois étaient : Saint-Jean d'Annecy ; Saint-Jean de Vulpillière ou La Trousse (Cercier) ; Hôpital de Dorche (près Chanay, Ain) ; Hôpital de Musinens-en-Michaille (Ain) ; Hôpital de Cologny (Vulbens) et Petit-Cologny au Pays de Gex ; Hôpital de Clermont (entre Frangy et Rumilly) ; Saint-Jean de Genève (Rive) ; Hôpital d'Hautteville (près de Rumilly) ; Hôpital de Droise (Mognard, près de Grésy-sur-Aix) ; Hôpital de la Sauveté (La Sarthaz, Passeirier) ; Hôpital de Mouxy (Cornier, près La Roche).

⁸ Cf. Abbé de VERTOT, *Histoire des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jérusalem...*, Paris 1726, t. IV, p. 28 de la *Dissertation*.

Les hospitaliers de Jérusalem – c'est ainsi qu'on désignait aussi les chevaliers de Saint-Jean – sont mentionnés pour la première fois dans le diocèse de Genève en 1212 sans précision de lieu. Au cours du même siècle, on les trouve à Hauteville-sur-Fier et à Musinens-en-Michaille. Leur premier chef régional est connu grâce à la donation de Compesières. A part une lacune possible entre le premier et le deuxième commandeur, la succession s'établit régulièrement du milieu du XIV^e siècle à la Révolution.⁹

1. GUY DE CHEVELU

Originaire du Château de Chevelu, près d'Yenne en Savoie, il porte *d'argent au chef denché de trois pièces de sable*.¹⁰

En 1260, Guy de Chevelu fut témoin de la donation faite à l'Ordre du château des Echelles. Celle de 1270 le nomme *précepteur des maisons de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en Savoie et lieutenant du prieur d'Auvergne*.

Il assumait encore ces fonctions en 1304. Besson le mentionne sans référence pour 1312.

2. HUMBERT DE LA BALME

Les armes de ce commandeur, de l'illustre famille du Valromey, se blasonnent *d'or à la bande d'azur*.

Administrateur efficace, il travailla à intégrer les biens des templiers supprimés en 1312 par la bulle *Vox Clamantis*. Cette dévolution permit aux hospitaliers

⁹ AEG P. H. n° 40. Aug. de MONTFALCON, *op. cit.* p. 31. GUIGUE, *Les établissements des Templiers et des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte dans le département de l'Ain*, dans *Revue de la Société littéraire, historique et archéologique de l'Ain*, 1872, pp. 24, 71. Archivio di Stato di Torino, sezione di Corte, 1^{re} catégorie, paq. 3, n° 1: *Littera de ecclesia de Compeseres*.

¹⁰ Pour les armes des familles des commandeurs voir notamment: Amédée de FORAS, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*. RÉVÉREND DU MESNIL, *Armorial historique de Bresse, Bugey et Dombes*, Lyon, 1872 pour les familles Bron, Chatillon, Cordon, Dortan, Grolée, La Barge, La Baume, Lavre, Lescheraine, Luyrieu, Rigaud, Saconnex, Seyssel; D. L. GALBREATH, *Armorial vaudois*, Baugy-sur-Clarens, 1934, pour les familles Bruel, Dortans, Grolée, Lugny, Seyssel; Guy ALLARD, *Dictionnaire du Dauphiné*, publié par H. Gariel. Grenoble, 1864; et MONTFALCON *op. cit.* Une planche armoriale figure en tête de son étude. Les Archives départementales du Rhône possèdent de nombreux dossiers de preuves avec des tableaux héraldiques magnifiquement enluminés. Aucun ne se rapporte à un commandeur de Compesières. VERTOT, *op. cit.*, t. IV, donne les armes de plusieurs commandeurs et l'année de leur réception d'après les preuves des archives de la Langue d'Auvergne: Louis de Châtillon (1529) – Pierre de Sales (1546) – Jean de Lugny (1549) – Pierre de Saconnex (1555) – Juste de Bron de la Liègue (1560) – Adrien de Jacquelin (1566) – Claude de Dortans (1566) – Jacques I de Cordon d'Evieu (1585) – Jacques II de Cordon d'Evieu (1614) – François de la Barge (1652) – Claude-François de Lescheraine (1675) – Jean de Rigaud de Laigue-Serezin (1680).

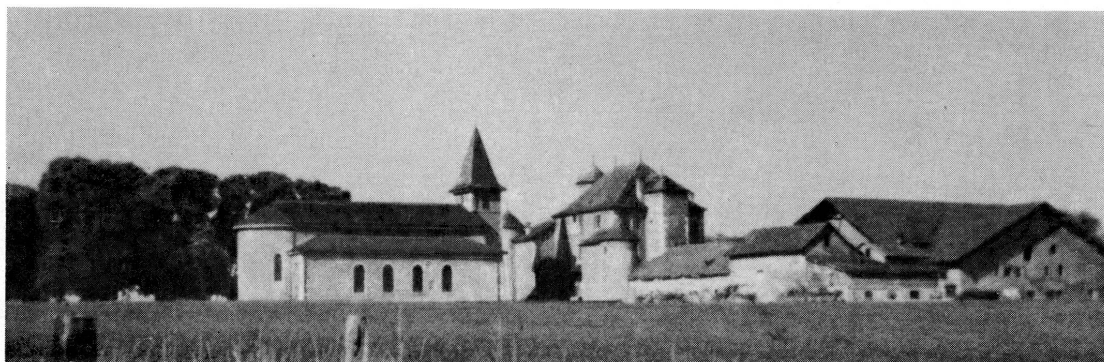


Fig. 1. La commanderie vue de la route de Saconnex-d'Arve à Charrot. De gauche à droite: les arbres de la grande allée qui aboutissait au portail d'entrée aujourd'hui détruit, l'église, la commanderie, la ferme (photo E.G.).

d'assurer la conquête de Rhodes et de construire l'une des flottes les plus puissantes du temps.¹¹

De rares documents nous renseignent pour nos régions sur cette difficile opération, génératrice de conflits. Désireux de connaître exactement ses droits, Humbert de la Balme obtint en 1344, comme *preceptor S. Pauli, S. Salvatoris, Laricii et Gebennensis*¹² un vidimus de la bulle de Clément V mettant les chevaliers de Saint-Jean en possession des biens du Temple. Afin de maîtriser les convoitises provoquées par ces transferts, il reçut en 1346 le vidimus d'une autre bulle *exemptant les hospitaliers de toute juridiction séculière, et même de celle des évêques*.

Les Archives du Rhône possèdent plusieurs pièces de ce commandeur, de tractations en Dauphiné en 1317 (échange avec le seigneur de Tullins) à une sentence arbitrale du juge-mage du Viennois-Valentinois en 1351 et autres textes témoignant de la précision et de la durée de son administration.¹³

3. GUY DE VIGNAY

Il n'apparaît qu'en une seule circonstance. En 1361, les prétentions de l'évêque Alamand de Saint-Jeoire suscitérent les plaintes des chanoines et d'autres membres

¹¹ Cf. E. GANTER, *En s'établissant à Rhodes, les chevaliers de Saint-Jean ont assuré la continuité de leur Ordre* dans *Courrier* (Genève) du 19.12.1967.

¹² Saint-Paul les Romans (Drôme), Saint-Sauveur, membre de précédent (Isère, canton de Saint-Marcelin), Laris (Drôme, commune de Saint-Christophe et Le Laris).

¹³ H 25 - H 29 - H 977 - 48 H 2817, 2818, 2819, 2820, 2853, 2854, etc.

du clergé genevois. Ils envoyèrent au prélat une délégation composée de *Guy de Vignay, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, précepteur du Genevois, d'Humbert de Pelly, prieur conventuel de Saint-Victor, et de Jean de Quintal, prévôt du Chapitre*. Cette délégation reçut le plus mauvais accueil possible.

Le précepteur du Genevois jouissait donc de la confiance du clergé, puisqu'il s'attira avec des dignitaires aussi importants que le prévôt du Chapitre et le prieur de Saint-Victor l'ire de l'atrabilaire prélat. Par un acte du dernier jour de mai 1389 *vénérable et discret frère Aymon de Vignier, précepteur de Michaille et du Temple de Genève de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*, aberge un chosal à Mermet de Mas-songy, situé à Genève dans la rue allant du couvent des Frères mineurs vers le Temple, soit entre la rue Verdaine et le rond-point de Rive actuel. Il s'agissait sans doute d'un supérieur local.¹⁴

4. AYNARD VENTURI dit TALABARD

Les armes de sa famille, originaire de Salettes, près de Châteauneuf-de-Mazenc (Valentinois), sont *de gueules à deux tours inégales d'argent, celle du côté sénestre plus basse, jointes par un portail du même, crénelées de quatre pièces chacune, maçonnées de sable*.

Commandeur de Poët-Laval (Langue de Provence) et du Genevois, il servit Clément VII – Robert de Genève – premier pontife du grand schisme. Gouverneur de Montélimar en 1383, ce condottiere arbitra deux ans plus tard un conflit entre les habitants de cette ville et le comte de Valentinois, leur autre seigneur. Aynard Venturi défendit avec énergie le Valentinois et les régions voisines envahies par les Routiers de 1389 à 1394, par Raymond de Turenne et autres capitaines de troupes irrégulières.

Sa réputation militaire était grande. Les frères du roi Charles VI mandèrent en 1395 à *Monseigneur Talabard, chambellan de Monseigneur le roi* de reprendre Grignan aux *robeurs et gens de compaignies*. En 1416, il se porta caution pour le dernier comte de Valentinois. Montfalcon se demande si Aynard Venturi ne serait pas le *fameux capitaine Talabard*.

Delaville Le Roulx le démontre : « Jamais content de ses commanderies, il en réclamait sans cesse de meilleures. Il faisait des dettes partout. Il attribua de son chef, sans se soucier des règlements de l'Ordre, les divers membres de la commanderie

¹⁴ Cf. Louis BINZ, *A propos d'une levée de procurations dans le diocèse de Genève en 1361*, dans *Mélanges offerts à M. Paul E. Martin*, dans *Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XL, Genève, 1961 pp. 390 et suiv. : AEG Fiefs. Hôpital Saint Jean-Baptiste de Jérusalem, rouleau 1, communiqué par M. Gustave Vaucher, archiviste d'Etat honoraire.



Fig. 2. Le plafond de l'église de Compesières (1953-1954). Œuvre de M. Jean Dupont et de son atelier, d'après un plan établi par MM. Aug. de Montfalcon, A. de Breycha-Vauthier et E. Ganter. Il comprend des symboles religieux sur l'allée centrale, des motifs en camaïeu (croix de Malte, clés du Chapitre de Genève, dauphins héraldiques de la Langue d'Auvergne, flèches de saint Sébastien, son patron), les armes des commandeurs et, sur la tribune, de huit évêques de Genève. De bas en haut et de gauche à droite les armes de l'Ordre, du Chapitre, de S.E. Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, de la Langue d'Auvergne et des commandeurs suivants: 2^e travée: Chevelu, La Balme, Venturi, Brüel, Luyrieux, Blanchery, Seyssel, Grolée. 3^e travée: Vallin, Châtillon, Sales, Coppier, Lugny, Lavre, Dortans, Veigy. 4^e travée: Jacquelin, Saconnex, Bron de la Liegue, Cordon d'Evieu, La Barge, Lescheraine, Rigaud de Laigue, Tulle de Villefranche (photo Jean-Pierre Meystre).

du Genevois à qui il lui plut. C'est ainsi qu'il disposa du membre de Cologny (Vulbens) en faveur de Jean Ruffin, des maisons de Mouxy (canton de La Roche, commune de Cornier), du Temple de Genevois à Genève et de la Chiesaz (canton d'Alby, commune de Viuz-la-Chiesaz) et Quostras, en faveur de Pierre Vivier,

Etienne Michau, du membre de Hauteville, (canton de Rumilly) en faveur de Jean Dubois, de la maison de Clermont en Genevois (canton de Seyssel) en faveur de Jean Bordet.

» Le chapitre provincial d'Auvergne avait ratifié ces concessions, mais ni le grand maître, ni le Couvent n'avaient été consultés. Le commandeur Antoine de Saint-Amand, son successeur à la commanderie du Genevois, réclama et obtint gain de cause le 1^{er} septembre 1427. »¹⁵

L'inventaire de 1755 cite *Aima Bruttin dit Talabard* pour Dorche en 1411.

5. ANTOINE DE SAINT-AMAND

Il travailla à effacer les traces des dilapidations de son prédécesseur. On ne sait rien d'autre de lui, ni s'il appartenait à l'une des familles Saint-Amand établies au nord de la France et en Angleterre.

6. REYNAUD DE BRY SOL (BRY SOT, BRESSOLLE)

L'inventaire de 1755 le mentionne pour La Sauveté en 1432 avec le titre de *maréchal de Rhodes et commandeur*. Sa famille, originaire du Bourbonnais, porte *d'azur à trois bandes d'argent*.

7. PIERRE FOLLIE X

Comme son prédécesseur, il n'est nommé que par l'inventaire de 1755 pour Dorche en 1436: *vénérable religieux Pierre Follieux, commandeur*.

8. GIRARD DE BRUEL

Seul Besson le mentionne pour 1439.¹⁶ Montfalcon blasonne ainsi ses armes: *d'or au griffon d'azur*. Il est plus probable qu'il porta les armes de la famille Bruel, dont le château se trouvait sur le territoire de la commune de Dardagny (Genève): *d'argent à la croix d'azur chargée de cinq coquilles d'argent*.

¹⁵ J. BRUN-DURAND, *Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme*, 2 t. Grenoble, 1900-1901. — MONTFALCON, *op. cit.*, pp. 12 et suiv., BESSON, *op. cit.* p. 167, DELAVILLE LE ROULX, *Les Talebart*, dans *Le Moyen Age*, 2^e série, t. XIII, Paris 1909, pp. 17 et suiv., et Archives de Malte, ms 345, lib. bull. fo 71 Vo — lib. bull. xxxii i 67.

¹⁶ BESSON, *op. cit.*, p. 167.

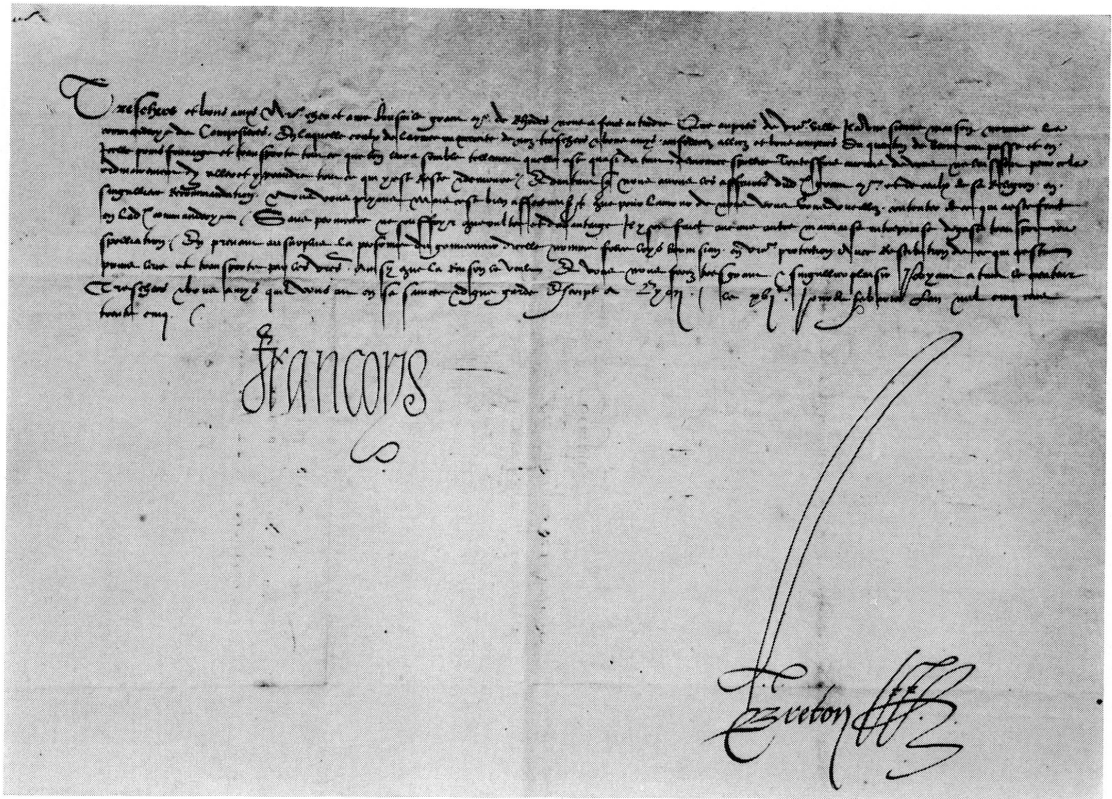


Fig. 3. Lettre du roi François I^{er} au Conseil de Genève, à la suite d'une démarche de son *cher et aimé cousin*, le *grand maître de Rhodes*, demandant de mettre fin au pillage de la Commanderie (1536 – AEG, P. H. n° 1054).

9. GUY DE LUYRIEUX

Les armes de cette illustre famille du Bugey sont *d'or au chevron de sable*.

L'inventaire de 1755 nomme ce commandeur pour Clermont en 1439, Hauterive en 1444 et Compesières en 1452. Il fut capitaine des galères de Rhodes, commandeur de Dijon et du Genevois. Le titre de chancelier de l'Ordre lui fut aussi attribué. Son frère Amédée, chanoine de Genève, archidiacre de Valence, mort en 1479, avait sa sépulture en la cathédrale Saint-Pierre.

Les Luyrieux furent des bâtisseurs. Un membre de la famille, Aynard, restaura magnifiquement son église priorale du Bourget-du-Lac au milieu du xv^e siècle. Son neveu et successeur Odon transforma le monastère et commença la construction du cloître.

Le commandeur suivit cet exemple familial. Il compléta la chapelle romane de Mouxy, près La Roche, par un chœur de 7 m sur 5,60 m recouvert d'une voûte

d'arêtes en tuf appareillé sur croisée d'ogives et arcs formerets. Les chapiteaux et la clé de voûte portent l'écu au chevron. On admire encore, dans ce gracieux sanctuaire transformé en logement, une piscine et un superbe remplage flamboyant. Ce chœur est séparé de la nef, devenue un autre logement, par un mur allant jusqu'au toit, percé d'une porte et de deux ouvertures que l'on ouvrait au moment des offices. Il s'agit, comme jadis à Droise, Hauteville et La Vulpillière, membres du Genevois, d'une chapelle-hôpital.

On doit surtout à Guy de Luyrieux la construction d'un château en face de la petite église de Compesières, objet de la donation de 1270. Près de l'entrée de la commanderie donnant accès à la salle des chevaliers, on voit encore une inscription en lettres gothiques rendue illisible par le temps. L'écu qui l'accompagne fut martelé à la Révolution, comme ceux de la porte voisine de la cure. On remarque, selon l'éclairage, qu'il porte le chevron de Luyrieux. Il s'agit très certainement de l'inscription de fondation. Elle garde, hélas, son secret.

En transférant le chef-lieu à Compesières, ce commandeur tint à se rapprocher de la ville épiscopale en restant à proximité d'une voie de grande communication, la route de Genève à Annecy par Frangy. La commanderie fut complétée au cours de la première moitié du XVII^e siècle par des constructions plus basses, dont la cure actuelle.¹⁷

10. GIRARD DE SATILLAC

L'inventaire de 1755 le nomme pour Vulpillières en 1467: *vénérable frère Girard de Satilliac... pour lors commandeur de ladit commanderie.*

11. PIERRE BLANCHERY

Sa famille, originaire de Bresse, porte *d'azur au chevron d'argent.*

Il confirma en 1459, comme procureur du prieur d'Auvergne, une donation relative à la commanderie de Dévesset (Ardèche, arr. Tournon). En 1466, il procéda à un échange avec le duc de Nemours. Il porte, dans ces deux actes, le titre de *commandeur d'Annecy*, avec la mention *diocèse de Genève* pour le premier. Cette précision est

¹⁷ Waldemar DEONNA, *Pierres sculptées de la Vieille Genève*, Genève 1929, n° 455, p. 203, Chanoine J. BURLET, *L'église du Bourget-du-Lac*, Chambéry 1911. *Revue savoisienne* (Académie florimontane), Annecy 1910, pp. 170 et suiv., E. GANTER, *Les chapelles-hôpitaux de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, dans *Annales de l'Ordre S. M. de Malte*, Rome, janv.-mars 1961, pp. 9 et suiv., et DEONNA, *op. cit.*, n° 724, p. 338.

indispensable afin d'éviter une confusion avec Le Puy (*civitas anicii*). Il est cité une fois par l'inventaire de 1755 pour Annecy en 1470.¹⁸

12. LOUIS DE RELIAC (REILLAC)

L'inventaire de 1755 pour La Sauveté en 1475 porte: *Messire Louis Dereliac, maréchal de Rhodes... et pour lors commandeur de lad. commanderie.*

13. AMÉDÉE DE SEYSSSEL

Membre de l'illustre famille savoyarde dont les armes se blasonnent *gironné d'or et d'azur*, il était le cinquième fils de Philibert de Seyssel, seigneur d'Aix et de la Bastie, et de Bonne de la Chambre. Prieur de Laumusse (Ain) en 1459, il vivait encore en 1501.

Il refusa la commanderie des Echelles (Savoie) à laquelle il avait été nommé directement par le pape afin de ne pas transgresser les coutumes de l'Ordre. Il participa à la défense de Rhodes lors du siège de 1480 sous le grand maître d'Aubusson.

L'inventaire de 1755 le cite pour Compesières en 1492 et pour Vulpillières et Collogny en 1493. Foras donne pour 1415 un commandeur de cette famille portant le même prénom. Il s'agit sans doute d'une confusion provoquée par Besson. Deux écus gironnés sont sculptés sur les dépendances de Mouxy. Ils proviennent soit de ce commandeur, soit de l'un des deux Grolée.¹⁹

14. JEAN DE GROLÉE

Il appartenait, ainsi que son successeur, à une famille du Bugey aussi renommée que la précédente. Comme cette dernière, elle portait un *gironné*, mais *de sable et d'or*. Il était déjà commandeur du Genevois en 1502.

L'inventaire de 1755 le cite à de nombreuses reprises: La Sauveté, Mouxy (1504), Compesières, Genève (1505), Annecy (1506), Hauteville (1507), Droise (1514). En 1510, Charles de Seyssel, nouvel évêque de Genève, se fit porter à Compesières les franchises de la Ville, afin de les examiner avant de prêter serment de les respecter. Un terrier de reconnaissances de la commanderie priorale de Saint-Georges de Lyon

¹⁸ 48 H 1734 17 et 19

¹⁹ Cf. MONTFALCON, *op. cit.*, p. 13 - VERTOT, *op. cit.*, t. II, p. 618.

nomme pour le membre de Tirieu *egregii, spectabilis et potentis domini fratris Johannis de Groleya, militis sacri ordinis milicie Sancti Johannis Jherosolimitani, preceptoris preceptoriarum templorum de Treux (Tirieu) et de Gebenis...*²⁰

15. FRANÇOIS DE GROLÉE

Il fut aussi bailli de Lanteil. Guichenon précise qu'il était le fils de Jacques de Grolée et d'Anne de Luyrieux et qu'il prit possession de la commanderie en 1515. Besson le cite en 1516.²¹

16. JEAN DE VALLIN

L'inventaire de 1755 le nomme pour Dorche en 1524. Ses armes familiales sont *de gueules à la bande componnée d'argent et d'azur.*

17. LOUIS BORNISIEN

Deux faits majeurs marquent cette période : la Réforme prive l'Ordre de nombreuses possessions. En 1522, après une héroïque résistance, il dut abandonner Rhodes à Soliman. Malgré l'indifférence d'une chrétienté divisée, les chevaliers de Saint-Jean, par une admirable fidélité à leur vocation, acceptèrent de Charles-Quint en 1530 le don de l'archipel maltais. La commanderie du Genevois fut administrée, en ces temps troublés, par un ecclésiastique, Louis Bornisien, qui portait le titre de *religieux de l'Ordre de Saint-Jean, gouverneur de la commanderie de Compesières*. Il fut mêlé à un procès pour hérésie contre un autre membre de l'Ordre, Pierre Goudet, passé à la Réforme. Ce procès a fait l'objet d'une excellente étude. Résumons cette affaire, afin de préciser le rôle de Louis Bornisien, dont on sait qu'il venait de la région parisienne.

Originaire du diocèse de Paris, Pierre Gaudet devint religieux de l'Ordre vers 1529 à Corbeil. Il desservit l'église de cette commanderie et, graduellement intéressé par les idées nouvelles, *retint chez lui* une veuve qu'il considérait comme son épouse. A la suite des mesures répressives provoquées par les *placards contre la messe*, Gaudet se réfugia en 1534 auprès de Louis Bornisien – son oncle, dit Froment, en réalité son

²⁰ BESSON, *Notes destinées à servir de complément aux mémoires pour l'histoire ecclésiastique dans Mémoires et Documents publiés par l'académie salésienne*, t. II, Annecy 1880, p. 167; MONT-FALCON, *op. cit.*, p. 14 – 48 H 2661.

²¹ BESSON, *op. cit.*, p. 167.



Fig. 4 et 5. Monnaie d'argent du grand maître Jean de la Valette (1557-1568), le vainqueur du Grand Siège. A: le chef de saint Jean-Baptiste, patron de l'Ordre. B: les armes de l'Ordre et celles du grand maître écartelées. Exposition de Compesières (photos Jean Arlaud).

ami – qui résidait alors à Compesières. Il célébra encore la messe de Noël en l'église du chef-lieu. Ayant appris les motifs de son voyage, Bornisien lui conseilla de retourner en France, la tension religieuse étant à son comble à Genève. Il négligea cet avis et se retira dans la ville toute proche où sa compagne vint le rejoindre. Il prit contact avec Farel et Viret et se mit à enseigner pour subvenir à ses besoins. On apprend par une lettre du Conseil que *celluy homme estoit un grand jeune homme, qui ha sa femme qui enseigne les filles à lire.*

Pressé par des besoins financiers, Gaudet revint à Compesières, où il obtint un subside. Il suivit la dispute de Rive avec passion et quitta la ville peu avant sa fin pour mettre ses affaires en ordre en France. Il laissait sa compagne à Genève où il désirait s'établir. Cette imprudence lui fut fatale. Des Genevois, réfugiés au château de Peney, où ils entendaient maintenir les droits temporels de l'évêque, eurent vent de ce départ. Froment accuse le commandeur de Compesières d'avoir poussé son ami à se rendre en France pour le dénoncer à ses ennemis. Dans ses *Actes des Martyrs*, Crespin partage cette thèse, sans parler formellement de trahison. L'arrestation eut lieu à Gex. Le procès dura du 23 au 28 juin avec quatre interrogatoires. Louis Bornisien et un commandeur dont il n'a pas été possible d'identifier la juridiction prirent part aux audiences et exhortèrent l'accusé.

La sentence fut rendue comme de coutume en deux temps. L'autorité ecclésiastique déclara le prévenu hérétique et le livra au bras séculier, soit à l'autorité

civile, qui le condamna au bûcher. La sentence fut exécutée le 28 juin. Le lendemain, le Conseil en fit part à Ami Porral, son représentant à Berne, en raison de l'importance politique de ce nouveau défi lancé à Genève par les Peneysans. La procédure existe encore aux Archives d'Etat de Genève. Elle démontre que Bornisien n'était pas l'oncle, mais l'ami, de Gaudet. Moins de sept mois après cette scène tragique, les Bernois occupaient Compesières.

Louis Bornisien se retira en la commanderie de Chazelles (Loire) où il agit en 1539 comme procureur du curé.²²

18. JEAN LAVRE (LABRE, LAURE)

Il porte *d'or au chef vairé d'argent et de gueules de deux traits* et était originaire du Mâconnais.

Au début de 1536, l'invasion bernoise priva l'Ordre de ses biens dans le baillage de Ternier. Berne fit de la commanderie un centre administratif et religieux important. Peu après l'occupation de Saint-Julien, le 5 février 1536, une bande venue de Genève pilla le château. François I^{er} écrivit au Conseil de la part de son *cher et aimé cousin le grand maître de Rhodes* de mettre fin à ces déprédations. François de Bourbon, comte de Saint-Paul, livra aux autorités genevoises, qui devaient bien le connaître, le nom du chef de l'expédition, Jean de la Montagne.

Pendant leur occupation, soit jusqu'en 1567, les Bernois ornèrent de rinceaux et de sujets pittoresques le plafond de la grande salle, dite des chevaliers. Pendant cette période, Annecy servit effectivement de chef-lieu.

Jean Lavre est qualifié de commandeur de Belleville (membre de Mâcon) en 1517. L'inventaire de 1755 le nomme pour Vulpillières en 1537.²³

19. LOUIS DE CHÂTILLON

Sa famille, originaire de Michaille, possède des armes d'une belle simplicité: *d'argent à la croix de gueules*.

Il était fils de Richard de Châtillon et d'Aimée de Menthon. Il fut reçu dans l'Ordre en 1529. Foras cite l'un de ses actes pour Vulpillières en 1560. Il est mentionné

²² Cf. Marie-Jeanne MERCIER, *Le procès contre Pierre Gaudet*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. VI, 4, Genève, juillet 1937-juin 1938, pp. 295 et suiv. — Jean CRESPIN, *Actes des Martyrs*, Toulouse 1885, t. I, pp. 306 et suiv. Cf. AEG P.C. 2^e série 346. — H 245.

²³ AEG P.H. n^{os} 1054 et 1160, RC 29 fo 27 — 48 H 2027, 3.

à six reprises par l'inventaire de 1755: Annecy (1547), Mouxy (1548), Musinens, La Sauveté (1549), Cologny (1550), Hauteville (1556).²⁴

20. PIERRE DE SALES

Oncle de saint François de Sales, les armes de sa famille sont bien connues: *d'azur à deux fasces de gueules bordées d'or, l'azur chargé en chef d'un croissant et de deux étoiles du même en cœur et en pointe.*

Un portrait provenant d'un château savoyard, exposé à Compesières, pourrait le représenter en raison d'une certaine ressemblance avec le saint.

Pierre de Sales fut reçu en 1546. Investi en 1561 de la commanderie de La Chaux (Vaud), occupée par les Bernois, il fut chargé de la commanderie du Genevois dès 1565. Il n'y resta que peu de temps puisque son successeur signe un acte l'année suivante.

Ce commandeur prit part au Grand Siège de Malte en 1565. Il figure au nombre des 25 chevaliers de la Langue d'Auvergne présents au rassemblement général, avec le maréchal Guillaume de Coppier et Jean de Lugny qui seront, l'un et l'autre, commandeurs du Genevois.²⁵

21. GUILLAUME DE COPPIER

Ce Dauphinois, dont la famille porte *d'hermine au chef de gueules*, était commandeur de Tortebesse (Puy-de-Dôme, arr. Clermont-Ferrand) en 1550 et 1551 comme en témoignent deux actes pour le membre de Tralaignes. L'inventaire de 1755 le signale pour Dorche en 1566 sous le nom de *Guillaume Coppier, dit Posieux*. Ce surnom provient de la seigneurie de Poissieu que possédait sa famille.

Il fut l'un des héros du Grand Siège. Pour affermir son établissement à Malte, l'Ordre avait besoin de chefs exceptionnels. Un nouveau grand maître, Jean d'Omédès, de la Langue d'Aragon, fut élu en 1536 à la suite d'une cabale. *Les tristes préjugés qu'on fit alors du gouvernement de l'élu*, écrit Vertot, *furent justifiés dans la suite par une conduite intéressée, partielle et même pleine de dûreté.*

²⁴ Cf. MONTFALCON, *op. cit.*, pp. 15 et suiv.

²⁵ Ce portrait fut offert par M. Constantin de Gorski, chevalier d'honneur et de dévotion de l'Ordre S. M. de Malte (1904-1958). MONTFALCON, *op. cit.*, p. 16. Pour le Grand Siège consulter: VERTOT, *op. cit.*, t. III, pp. 424 et suiv., à t. IV, p. 87, *Diario dell'assedio di Malta - 18 maggio-8 settembre 1565*, Sovrano Militare Ordine di Malta, Rome 1965, C. E. ENGEL, *Le Grand Siège Malte 1565-1965*, Société de l'histoire de l'Ordre de Malte, Paris 1965, C. E. ENGEL, *Histoire de l'Ordre de Malte*, Genève 1968, et Ernle BRADFORD, *Der Schild Europas, Malta 1565*, Tubingen 1961.

Guillaume de Coppier manifesta son caractère en 1551, alors que les Turcs assiégeaient Tripoli. Cette affaire, mal engagée, aboutit à une reddition causée par l'incurie du grand maître, les rivalités entre Français et Espagnols, la mauvaise qualité des troupes et l'insuffisance des fortifications. Des soldats calabrais fomentèrent une mutinerie. Elle s'étendit. Coppier fut chargé d'exposer aux mutins les dangers d'une capitulation hâtive. Il échoua. L'évacuation de Tripoli fut désastreuse. De retour à Malte, les rescapés s'élevèrent contre le grand maître. Jetant sur d'autres les responsabilités de l'affaire, Omédès fit mettre Coppier en prison.

Le grand maître mourut en 1553. Son successeur ne régna que quatre ans. Les électeurs désignèrent alors l'un des hommes les plus éminents de son temps : Jean de la Valette. Il s'empressa d'effacer les injustices commises à la suite de l'échec de Tripoli. Le bailli de Coppier, grand maréchal, put ainsi collaborer activement, comme chef des troupes de terre, à faire front à l'invasion de 1565. C'est alors que commença, malgré l'indifférence des cours européennes et la mauvaise volonté de Philippe II représenté par le vice-roi de Sicile, l'un des épisodes les plus glorieux de l'histoire militaire du temps.

Le journal du siège, le *Diario*, mentionne le grand maréchal en plusieurs circonstances. Citons les plus importantes.

Il fut responsable de la défense du bastion d'Auvergne, soit du secteur des fortifications attribué à cette Langue dont il était pilier. Spécialiste des coups de main de cavalerie, il sortit le 18 mai avec 100 cavaliers, deux compagnies et autres éléments d'infanterie, soit un millier d'hommes, pour entraver le débarquement. Il suivit toute la journée les mouvements de l'escadre ottomane, puis se retira à Citta Vecchia pour la nuit. Au cours des reconnaissances sanglantes du lendemain, le chevalier de Rivière fut capturé. Le grand maître donna alors l'ordre de repli. La troupe rentra au Borgo, centre de la résistance. Le lundi suivant, le maréchal, à la tête de 600 hommes, compensant le nombre par la surprise, commanda un nouveau coup de main qui dégénéra en un rude combat. Le 15 juillet, il fut blessé au cours d'une attaque de cinq heures qui coûta aux Turcs environ 4000 hommes et à l'Ordre environ 250, dont 55 chevaliers. Le 26 août, Coppier, qualifié d'*homme de grande valeur*, remplaça au fort Saint-Michel le bailli dell'Aquila tué par une arquebusade. Ce fort était l'une des positions clés de la défense ; il contrôlait l'accès à l'île Saint-Michel, reliée au Borgo par les chaînes de fer de l'entrée du goulet et deux ponts.

Une gravure d'une histoire de l'Ordre destinée à la jeunesse, publiée à la fin du siècle dernier, représente avec fantaisie le maréchal, moustachu, brandissant un glaive au cours d'un engagement. ²⁶

²⁶ 48 H 3108, 5 – 48 H 3111, 5. Cf VERTOT, *op. cit.*, t. III, pp. 287 et suiv., ENGEL, *Le Grand Siège...*, p. 21, et *Histoire de l'Ordre...*, p. 187, et FAROCHON, *Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Paris 1892.



Fig. 6. Frontispice de l'*Histoire de la vie d'illustre Frère Jacques de Cordon d'Evieu...*, Lyon 1662 (Exposition de Compiègne).

22. JEAN DE LUGNY (LIGNY, LEUGNEY)

Sa famille était originaire du Mâconnais. En voici les armes: *d'azur à sept billettes d'or, trois en chef, une en cœur, deux en orle et une en pointe et trois quintefeuilles de même.*

Reçu en 1549, il mourut à Malte le 1^{er} septembre 1576. Sa *dépouille* (inventaire mortuaire) est aux Archives du Rhône. L'inventaire de 1755 le mentionne pour Vulpillières et Cognay en 1569 et pour Hauteville en 1576.

Avant le début du siège, ce commandeur participa avec plusieurs de ses confrères au regroupement des habitants de la campagne dans des *casals* (points d'appui fortifiés) et au contrôle des récoltes. Il eut la responsabilité de Casal Naxardo.

Pendant qu'au Borgo le gros des chevaliers résistait, Lugny harcelait les arrières de l'ennemi. Il commanda aussi un détachement de cavalerie stationné à Mdina et fit donner ses escadrons les 7 et 8 août. Il mit à sac le camp turc de Marsa, emportant des chevaux et des vivres. A la bataille de Lépante en 1571, la galère de Savoie était placée sous ses ordres. ²⁷

23. CLAUDE DE DORTANS

Sa famille était établie dans le Haut-Bugey. Ses armes sont *de gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois annelets de même, deux en chef et un en pointe*.

Fils d'Antoine de Dortans et de Ferrye de Sivria, il fut reçu en 1566. Il exerça les fonctions de gouverneur de l'île de Goze où il résista à une attaque turque. ²⁸

24. LAURENT DE VEIGY

D'origine savoyarde, sa famille porte *de gueules au chevron d'argent accompagné de deux croissants d'or et d'une tête de maure diadémée d'argent*.

Nommé dans un testament de 1564, cité en 1582 pour le Genevois, un acte établi entre 1574 et 1577 mentionne *frère Laurent de Vegie, chevalier et commandeur de l'ospital de sainte Jehan du Temple de Chamberi*. ²⁹

25. ADRIEN DE JACQUELIN

Montfalcon lui attribue les armes d'une famille comtoise du même nom: *de sinople à la barre d'or chargée d'un arc de sable*. Elles sont peintes au plafond de l'église. Vertot lui donne, d'après les preuves: *d'azur à deux étoiles d'argent, deux et une*.

Il fut reçu en 1566. L'inventaire de 1755 le mentionne à plusieurs reprises: Dorche (1581), trois fois Compesières (1583), Genève et Musinens (1585), Le Petit-Cologne au Pays de Gex et La Sauveté (1586), Clermont (1588). Il acensa en 1578

²⁷ *Diario, op. cit.*, pp. 25, 112, 113, 143, ENGEL, *Le Grand Siège...*, pp. 66 et suiv. et *Histoire de l'Ordre...*, p. 212.

²⁸ Cf. MONTFALCON, *op. cit.*, p. 16.

²⁹ 48 H 1294.

les biens et revenus de sa commanderie pour trois ans. Il figure pour cette commanderie dans une reconnaissance de 1592.

Les Régistres du Conseil conservent le souvenir de ses tribulations. Il était à Genève au début de la guerre de 1589. Le 2 avril, il fut arrêté avec d'autres seigneurs étrangers. Il fit valoir qu'étant sujet du roi d'Espagne, comme Comtois, il n'avait jamais servi la Savoie. Le Conseil le libéra, mais conserva ses chevaux.

Au cours de l'hiver 1589-1590, les Genevois, incapables de tenir les châteaux dont ils s'étaient emparés, les démantelèrent. Compesières était du nombre avec Laconnex, Beaumont, La Grave, Villars, La Perrière, Saconnex d'Arve et quelques autres. Ces démolitions se firent sans méthodes, pour récupérer les matériaux. Elles furent superficielles à Compesières.³⁰

26. PIERRE DE SACONNEX

Il appartenait à la célèbre famille du Pays de Gex dont les armes sont : *de sable à trois étoiles d'argent, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules.*

Il fut commandeur du Genevois et de Bellecombe. Il était grand prieur d'Auvergne en 1598. Reçu dans l'Ordre en 1555, il était fils de Jean de Saconay, seigneur d'Aisery, et d'Aimée des Cleys. Il fit partie du grand secours pendant le Grand Siècle.

L'inventaire de 1755 le cite deux fois pour La Chaisaz (1603), dont une fois avec le titre de grand prieur, et pour Compesières (1610-1611). Il passa entre 1605 et 1610 des baux à ferme pour Compesières et divers membres.

Sous ce commandeur, la confrérie de la Sainte-Croix, dite aussi des Pénitents noirs, érigée le 1^{er} septembre 1593, put utiliser pour ses exercices l'église Saint-Jean d'Annecy. Les statuts de cette institution, destinée à promouvoir la vie religieuse de ses membres par des exercices de piété et des œuvres de charité, furent établis par saint François de Sales, alors jeune prévôt du Chapitre de Genève réfugié à Annecy.

Le consentement fut donné par *noble et magnifique seigneur Denis de Saconay, baron des Cleys, seigneur temporel de Saconay, Truaz et Lorcier, procureur général de l'illustrissime et révérend seigneur Pierre de Saconay, son frère, de l'Ordre militaire de l'Hôpital de Jérusalem, prieur du prieuré d'Auvergne et commandeur du Genevois.*

Pierre de Saconnex occupait la commanderie au temps de l'Escalade. Il subit alors quelques avanies. Produisant les titres de la commanderie en 1611, il précise qu'il a habité Compesières *jusques ceulx de la ville de Genève le viendrent prendre prisonnier, pilliarent ladicté mayson, enmenarent les meubles, bledz et vin qui avoit*

³⁰ 48 H 1913 – RC 84 fo 72: *relâché*: fo 73; *rançon*: fo 80 82 – H 255, Cf. Alain DUFOUR, *La guerre de 1589-1593*, t. IV de *La Seigneurie de Genève et la Maison de Savoie de 1559 à 1593*, Genève 1958, p. 117.

en icelle et jouirent du revenu dud. membre une année, et le retiendrent prisonnier dans ladicte ville de Genève jusques il heubt payée rançon. Ce que fust fait en l'année mil six cens et ung.

D'après les Régistres du Conseil, il fut libéré en juin 1603 sur intervention du gouverneur de Lyon. Il fut donc enlevé à la suite d'une opération de représailles menée quelques semaines après l'Escalade. On l'accusait d'avoir donné à ses chiens des noms de réformateurs. La date qu'il indique pour sa libération est donc prématurée.

Pierre de Saconnex reçut à Malte la profession d'Antoine de Riddes. Il fut présent en 1610 au contrat dotal de son neveu Claude-François. Il habitait en 1613 la maison forte de Saconay à Aisery.

Le grand prieur mourut à Saconnex en décembre 1619, ainsi que l'atteste sa *dépouille*. En 1621, son certificat de décès fut dressé pour être transmis au parlement de Besançon.³¹

27. JUSTE DE BRON DE LA LIEGUE

Sa famille, originaire du Forez, porte *d'or à la fasce de gueules accompagnée en chef d'un lion issant de gueules*.

Reçu en 1560, l'inventaire de 1755 le nomme pour Vulpillières en 1615. Le Tabellion de Saint-Julien lui donne le titre de grand maréchal. Il porta aussi celui de prieur de Lyon.

Il résigna sa commanderie en 1617. Sous le grand maître Antoine de Paule, il fut élu commissaire de la langue d'Auvergne lors du chapitre général de 1631.³²

28. JACQUES I DE CORDON D'EVIEU

Sa famille blasonne ainsi ses armes: *écartelé d'argent et de gueules*.

Il est le plus connu des commandeurs du Genevois. Sa mémoire n'est pas oubliée à Compesières, car il restaura la commanderie au spirituel et au temporel après une crise d'un siècle.

³¹ MONTFALCON, *op. cit.*, p. 18 – 48, H 1913 – H 260 – RC. 98 fo 54 et suiv. ; *ses mauvais propos* fo 62, fo 86 ; *son bled pris* : fo 61 ; *sa rançon* fo 86 et 94, 134, 144, 221, 227. – H 262 – FORAS, *op. cit.*, t. V, pp. 297 et suiv. *Œuvres de saint François de Sales...*, édition complète, Annecy, t. XXIV, 1929, opuscules, vol. III, pp. 349 et suiv.

³² Cf. VERTOT, *op. cit.*, t. IV, p. 7. Langue d'Auvergne, donne une variante des armes de famille: *écartelé au 1^{er} et 4^e d'or à la fasce de gueules, au lion issant de sable, armé et lampassé de gueules, au 2^e et 3^e d'or à la fasce ondée de sable*. – AEG, Tabellion de Saint-Julien, 1710, fo 105 et suiv. Le Tabellion a enregistré de nombreux actes administratifs sur Compesières et ses membres de 1698 à 1792. Ces documents contribueront à l'étude des bâtiments, des biens et de l'administration de la Commanderie du Genevois. – VERTOT, *op. cit.*, t. IV, p. 142.



Fig. 7. Cachet aux armes du commandeur Claude-François de Lescheraine (1724-1748) Archives départementales du Rhône, Lyon. Ces armes, ainsi disposées, sont sculptées au haut de l'escalier intérieur de la cure.

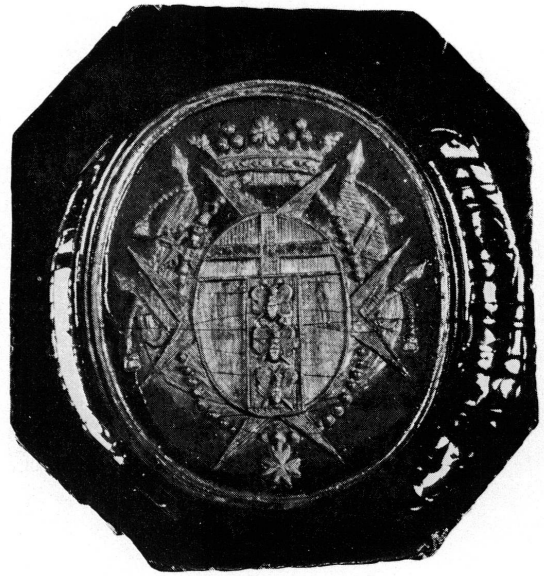


Fig. 8. Cachet aux armes du dernier commandeur Louis-Gaspard-Esprit de Tulle de Villefranche (1763-1792). Empreinte offerte à Compesières par M. le comte Guy de Villefranche (photo P. George, Genève).

Fait unique dans cette succession, son portrait authentique est gravé au début de la biographie que lui consacra un docte membre de la Compagnie de Jésus, le Père Marc-Antoine Calemard. Deux exemplaires de cet ouvrage sont connus. L'un est à la bibliothèque de la Ville de Lyon, l'autre à Compesières.

Né le 21 octobre 1568, il fit ses premières études à Annecy, où il rencontra le jeune François de Sales. Lorsqu'il eut atteint les seize ans statutaires, son frère aîné le présenta à l'Ordre et fournit les preuves de noblesse exigées de tout aspirant. Le 19 février 1586, il fut reçu dans la Langue d'Auvergne. Il fut admis à la fin de son année de probation. A 18 ans, il prit part à sa première expédition. Pendant les vingt ans qu'il passa à Malte, il participa à sept caravanes et quatre voyages volontaires sur les galères. Après avoir fait un stage dans l'armée piémontaise, il revint à Malte et fut pourvu de la commanderie de Masdieu en Limousin. Au Couvent, siège de l'Ordre, il fut successivement auditeur des comptes, prud'homme des esclaves, commissaire des novices et commissaire des pauvres. En 1600, il fit les Exercices spirituels de saint Ignace, sous la conduite d'un religieux de la Compagnie de Jésus, à laquelle il resta fort attaché. Ces exercices eurent sur lui une profonde influence. Il donna l'exemple d'une sincère piété alliée à une parfaite sérénité de caractère. Sur un plan plus général, il acquit le sens de l'action apostolique, qu'il mena avec efficacité à Compesières.

En 1617, désirant quitter Malte pour s'établir dans une région plus salubre, il en fut empêché par le mauvais état de la mer. Entre temps, la commanderie du Genevois devint vacante. Le grand maître le pressa de l'accepter malgré – ou peut-être à cause – de son déplorable état. Or, écrit son biographe, *il fit réflexion que devant faire sa résidence à Compesières, qui n'est éloigné de Genève sinon d'une petite lieue, cette approche pourrait lui fournir des occasions plus fréquentes et plus favorables pour contribuer à la conversion des âmes...*

Rénovation de la commanderie

Dès son arrivée dans sa nouvelle résidence, le commandeur voua ses soins à l'église, dépourvue du nécessaire après avoir été un temple réformé pendant l'occupation bernoise.

Nous donnerons le détail de son œuvre matérielle dans une future étude consacrée à Compesières et à ses membres. Disons qu'il fit construire un bas-côté à l'église romane remaniée à l'époque gothique, sur lequel on lit encore à l'extérieur la date 1633, qu'il orna le chœur et la nef de peintures représentant des apôtres et des saints et de tableaux sur les sacrements, qu'il fit peindre en grosses lettres les dix commandements sur les chevrons du lambris.

Les visites mentionnent des dons d'ornements et de vases sacrés à ses armes, tant au chef-lieu qu'aux membres. Les bâtiments de la commanderie furent complétés par la cure actuelle et ses annexes. Le grand portail extérieur fut orné des statues du Christ, de la Vierge et du Précurseur, patron de l'Ordre. Il fit sculpter sur la belle porte de pierre des nouveaux bâtiments une devise elliptique – HANC STRUXIT MELIORIS AMOR – que l'on peut interpréter ainsi : L'AMOUR DU MIEUX (ou D'UNE MEILLEURE DEMEURE) A FAIT ÉDIFIER CETTE MAISON. Il ordonna de graver sur la cheminée de la maison qu'il fit reconstruire à Annecy – aujourd'hui salon de coiffure – cet appel à la stabilité : UBI PARTA RES – IBI QUIESCAT – 1621 (QUE L'ŒUVRE REPOSE OU ELLE EST NÉE).

Il favorisa les manifestations de piété. La confrérie de Sainte-Croix, dite des pénitents noirs, put poursuivre la célébration de ses offices dans l'église de l'Ordre à Annecy. Parallèlement, il remit sur pied l'administration de la commanderie qui en avait un urgent besoin. Il rappela les tenanciers à leurs obligations, fit renouveler les reconnaissances, procéda à des achats de bétail. Compesières et ses membres ruraux devinrent des exploitations agricoles importantes que l'on devrait spécialement étudier sur le plan économique.

Une œuvre apostolique

Le commandeur, nous l'avons vu, accepta cette commanderie défavorisée par esprit d'apostolat. Il s'intéressa au sort des paroisses qui, revenues au catholicisme

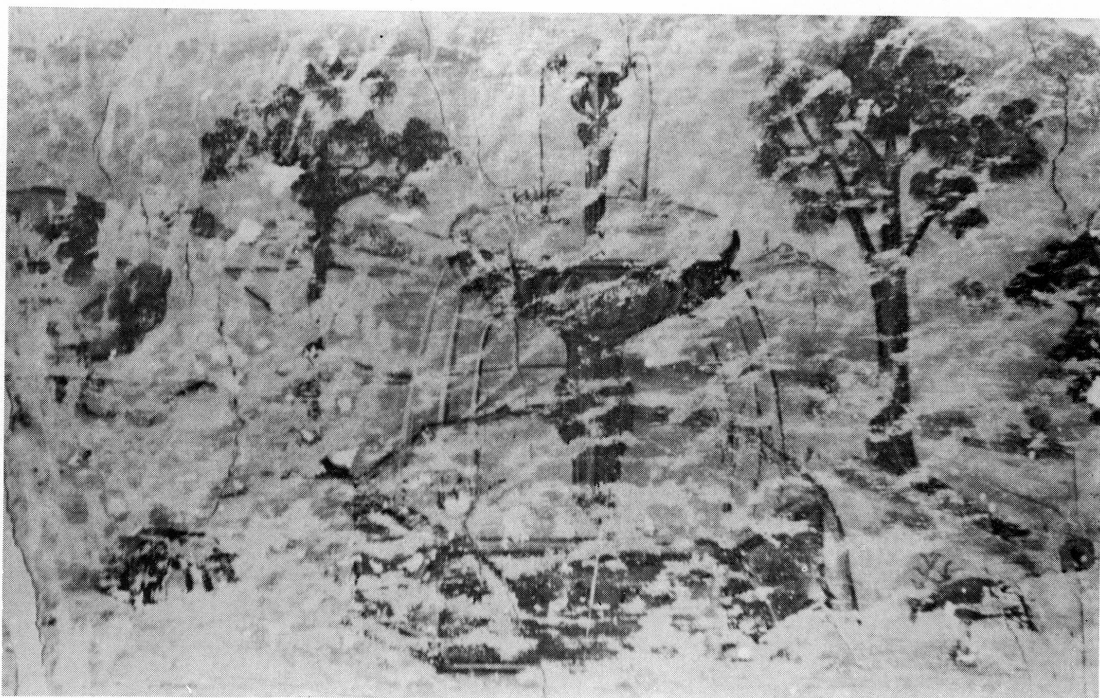


Fig. 9 et 10. Une salle utilitaire du rez-de-chaussée de la cure possède les restes d'une décoration du XVIII^e siècle. Ce local voûté était sans doute la salle d'archives. La voûte était ornée de rinceaux bordés de petites croix de Malte sur une bande rouge. Des paysages décoratifs imaginaires ornent les parois: jardins, architectures, ici une fontaine
(photos J. Dubosson).

après le départ des Bernois, se trouvaient imbriquées en territoire genevois ou voisines des terres de la République. Il suivit avec sympathie l'établissement d'une maison de la Compagnie à Ornex et se montra généreux envers les pères du séminaire et les missionnaires gessiens et savoyards.

Il mit sa maison d'Annecy à la disposition de prêtres de la Mission envoyés en Savoie en 1640 par saint Vincent de Paul sur les instances de sainte Jeanne de Chantal.

En 1644, il fit don de 4100 florins à ces ecclésiastiques chargés de fonder un séminaire, en faveur des élèves pauvres. Il fut intéressé à cette œuvre par l'un des plus fidèles disciples de saint Vincent de Paul, le bailli Noël Brulart de Sillery, commandeur du Temple de Troyes et de la Ville-Dieu.

Il entretint des rapports de bon voisinage avec Genève. Soulignant son humilité, le Père Calemard écrit: *Il sortit de Genève en fort mauvais temps et retourna à Compesières plutôt qu'il n'eût fait pour éviter quelque honneur qu'on voulait lui rendre.* Cet authentique représentant du mouvement spirituel tridentin qui marqua en France le règne de Louis XIII mériterait une étude de spiritualité. Mais il faudrait pour cela retrouver les carnets rédigés en plusieurs langues, dans lesquels il notait les aspirations de son âme; ils sont peut-être encore dans les archives de sa famille.

Jacques I de Cordon d'Evieu mourut à Compesières le 11 mars 1646, ayant refusé en 1640 d'exercer effectivement la charge de maréchal pour ne pas quitter une résidence qu'il aimait. Il fut enterré dans le caveau des commandeurs de l'église. Une dalle de marbre rose à ses armes perpétue depuis quelques années sa mémoire à l'entrée du chœur. ³³

³³ Cf. Père Marc-Antoine CALEMARD, de la Compagnie de Jésus, *Histoire de la vie d'illustre Frère Jacques de Cordon d'Evieu, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur du Genevois en Savoie...*, Lyon 1662, Bibliothèque de la Ville de Lyon, n° 349.253, et Exposition permanente de Compesières. Nous empruntons à ce volume la plupart des données de cet article. Voir aussi pour ce commandeur: MONTFALCON, *op. cit.*, pp. 18 et suiv., Inventaire de 1755: cité à de nombreuses reprises. A la fin de ce registre: extrait des donations de ce commandeur à Jean Vectier, curé de Compesières, aux prêtres du séminaire d'Annecy, aux pères de la mission du Pays de Gex, etc. H 127 - H 168 - 48 H 1913. De 48 H 1904 à 48 H 1913: documents divers, terriers, visites, etc. Pour ce commandeur et les suivants, selon la date de leur fonction, consulter les visites priorales. Voici l'énumération des manuscrits actuellement connus de ces visites: 1642: H 143 - 1716: 48 H 1911-1 - 1724: (Etat des lieux) H 406 - 1733: Royal Library, Malte - 1734-36: H 161 - 1754-55: H 168 - 1759: 48 H 1911-5 et Compesières - 1772: 48 H 1911-6 - 1788: 48 H 1912 et Compesières.

Cf. encore: E. GANTER, *La vie et les œuvres de Jacques de Cordon d'Evieu, commandeur de Compesières*, dans *Courrier* (Genève) du 22.3.1954, *Un chrétien exemplaire: Jacques de Cordon d'Evieu, commandeur de Compesières*, dans *Courrier* (Genève) du 5.4.1954, *L'action apostolique de Jacques I^{er} de Cordon d'Evieu, commandeur du Genevois*, dans *Annales de l'Ordre S. M. de Malte*, Rome, janv.-mars 1962, n° 1, et J. D. CANDAU, *Un commandeur de Compesières* dans *Journal de Genève* du 1.12.1961. Pour la fondation de bourses pour étudiants pauvres et le logement des prêtres de la mission voir: *Archives nationales*, Paris, Fonds des Lazaristes, carton S 6715 Saint Vincent de PAUL, *Correspondance, Entretiens, Documents, Correspondance*, t. II, Paris 1921, pp. 77, 286, 290. Sainte Jeanne-Françoise FRÉMYOT DE CHANTAL, *Sa vie et ses œuvres, Lettres*, Paris, 1879, t. v, p. 221.

29. JACQUES II DE CORDON D'EVIEU



Fig. 11. L'un des angles de la commanderie avant les restaurations de 1953-1954 qui rétablirent le haut des tours (dessin de Louis Cottier).

Neveu du précédent, il était fils de Marc de Cordon et de Marguerite de Grolée. Il naquit vers 1598 et fut reçu en 1614. Il exerça les fonctions de maréchal, puis de bailli de Lyon. Il fut ambassadeur de l'Ordre auprès des papes Innocent X et Alexandre VII. En 1672, il donna procuration à son neveu Anthelme Maréchal, chanoine de Belley et prieur de Saint-Benoît, pour la direction du baillage de Lyon et des commanderies du Genevois, Morterol, Bellecombe et Verrière. Il portait, en 1679, les titres suivants: *chevalier grand croix... commandeur des commanderies de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy en Velay, de Monredon aud. pays, de Verrière en Forest, du temple de Marthes aud. pays, de Sainte-Epine de Tournon, de Saint-*

Georges d'Annonay en Vivares et Dévesset, aud. pays et membres en dépendans, grand bailli de Lyon et Dévesset.

Nous possédons des comptes tenus pour ce commandeur en 1659 et 1660 par le notaire Michel Polliens, administrateur de la commanderie. Le chef-lieu se fournissait à Genève de nombreux articles et denrées: pain, viande, fromage, épicerie, tissus, ustensiles, etc. Il existait alors des rapports commerciaux normaux entre la cité et ses environs, dans le cadre de ce qui était encore, sur le plan économique tout au moins, la *regio genevensis*.

L'église magistrale de Saint-Jean à La Valette est pavée de dalles tumulaires en incrustations de marbres multicolores représentant des armoiries et des sujets funèbres. Elles recouvrent les sépultures de 374 dignitaires. La tombe de Jacques II fait partie de cet ensemble unique. Elle se trouve dans l'oratoire situé à droite de l'entrée de l'église magistrale, le long de la résidence du grand prieur. La dalle porte la devise OMNIA SPONTE, les armes du commandeur et une inscription latine dont voici la traduction: *Frère Jacques de Cordon d'Evieu, après avoir terminé ses services dans l'Ordre, envoyé à Rome par l'Eminentissime Grand Maître de Lascaris, auprès des Souverains Pontifes Innocent X et Alexandre VII, comme légat de l'Ordre pendant 9 ans, promu du maréchalat au ballivat dès l'an 1616, songeant à sa mort, l'an 69 de son ancienneté, 83 de son âge, a placé ceci l'an du Seigneur 1681, de son vivant.*

Il est permis de supposer que le vénérable vieillard se rendait à son tombeau pour méditer de ses fins dernières, dont il avait voulu une expression personnelle. ³⁴

30. FRANÇOIS-CHRISTOPHE DE LA BARGE

Les armes de sa famille, d'origine auvergnate, sont *d'argent à la bande sa sable*.

Il fut reçu en 1652. Bien qu'ayant été chargé de la commanderie du Genevois pendant quarante ans, ce commandeur n'a laissé que peu de traces de son passage. Un acte de 1683 lui donne son titre et sa *dépouille* indique qu'il le portait encore lorsqu'il mourut en 1723.

Entre ces deux dates on possède des actes pour Dorche et Hauteville datés de 1690 et 1695 et la visite indiquant les importantes réparations qu'il fit aux bâtiments dont il avait la responsabilité. En 1717, il fit faire d'autres réparations à Chamberaud et Genevois. Il était donc aussi titulaire de la première de ces maisons, située dans la Creuse (arr. Aubusson). ³⁵

31. CLAUDE-FRANÇOIS DE LESCHERAINÉ

D'azur à la bande écotée d'or. Telles sont les armes de cette illustre famille savoyarde.

Avec Coppier et les deux Cordon, ce commandeur est le plus notable de notre liste, par le rôle qu'il joua sur le plan diplomatique, par les hautes charges qu'il exerça au sein de l'Ordre et par la rénovation du chef-lieu et des membres.

Né à Chambéry, il fut baptisé en l'église Saint-Léger le 30 janvier 1669 et reçu en minorité en 1675. De 1706 à 1712, il fut envoyé extraordinaire du Comte Palatin en Angleterre et joua un rôle diplomatique lors de la guerre de Succession d'Espagne, travaillant à détacher le Palatinat de l'alliance autrichienne. Il fut l'objet d'intrigues de la part des puissances dont il gênait la politique. En 1715, il reçut les patentes de lieutenant-général des troupes de terre. En 1722, le pape Innocent XIII, par un bref très élogieux, demandait au grand maître de remettre au chevalier de Lescherainé l'habit de grand-croix à titre honoraire. Il fut nommé à Compesières en 1724, alors qu'il était déjà commandeur de Masdiou en Charente. Il fit alors dresser par

³⁴ H 123 - H 45 - H 286 - H 296 - Sir Hannibal P. SCICLUNA, *The church of St John in Valletta*, Rome 1955, pp. 289 et suiv., pl. CCXXIII.

³⁵ 48 H 1913 - H 399 - Archives départementales de la Haute-Savoie, 25 H 6 bis.

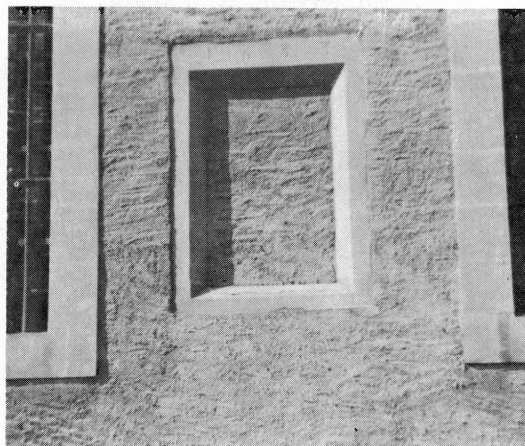
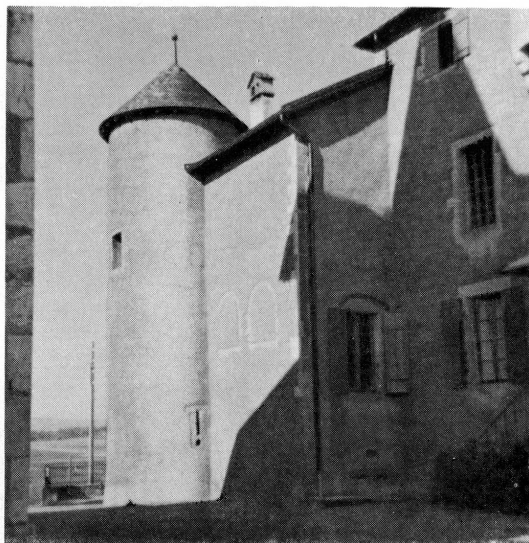


Fig. 12, 13, 14. Le Commandeur Jacques I de Cordon d'Evieu (1617-1646) ajouta au sud de la commanderie des locaux utilitaires terminés par des tours d'angle. Contre l'église, cet encadrement de fenêtre daté 1633 témoigne seul de la rénovation de l'édifice entreprise par ses soins (photos E.G.).

M^e Prosper Poyet, docteur en droit, avocat au sénat, juge du marquisat de Ternier et Saint-Julien, un acte d'état des bâtiments du chef-lieu et des membres.

A Compesières, la porte du sanctuaire est *vieille et va toute en poussière*, le plancher est usé, les fonds baptismaux *sont fendus et ne peuvent tenir l'eau*. Le vestiaire est pauvre. Il y a six chasubles rapiécées, trois *méchantes nappes*. L'un des deux calices d'argent est hors d'usage. Le vieil encensoir n'a plus sa navette ; il manque les chaînes à la lampe ; une croix est brisée. Il n'y a *aucune sacristie sinon deux planches aux deux côtés de l'autel pourries*. La description de la chapelle de Notre-Dame de Compassion renforce encore cette impression d'indigence.

L'état du château n'est guère meilleur. Les experts estiment que *cette ruine vient en partie de la vieillesse et antiquité de ce bastiment et de l'autre de ce que l'on avait fait dans lesdites murailles des ouvertures pour y placer des buffets et des lavoirs qui les ont rendu faibles...*

Le commandeur fit procéder à la reconstruction partielle de l'église, à la pose d'un autel peint et doré à la mode du temps, avec un dais et un Saint-Esprit. Il plaça un tableau à ses armes sur l'autel de la Vierge et pourvut généreusement les sacristies des lieux de culte dont il avait la charge.

Une seule pièce d'orfèvrerie religieuse provenant de ces dons existe encore. Nous avons publié dans *Genava* la photographie de cette belle monstrance baroque d'origine germanique, ainsi que les armes et l'inscription qui l'authentifient. Volée en 1786, elle fut retrouvée chez un antiquaire de Genève en 1958, transformée en lampadaire électrique.

La visite de 1733 précise les séjours que fit le commandeur au chef-lieu au cours des premières années de ses fonctions : *Lescheraine a résidé pendant 4 années de suite... à sa commanderie de Compesières. Ensuite... il fut élevé à la dignité de grand maréchal de l'Ordre... et s'en alla à Malte pour y tenir l'auberge* (c'est à dire le lieu de résidence des chevaliers de la Langue d'Auvergne). *A son retour, il demeura encore au château de Compesières, mais pour peu de temps, étant obligé comme grand prieur d'Auvergne de faire ses visites dans led. prieuré qu'il continue encore de faire en personne...* La charge de grand prieur d'Auvergne lui conférait le titre de *conseiller du roi en tous ses conseils*. En souvenir de ses missions diplomatiques, le commandeur fit don au château de *trois grands portraits garnis de leurs cadres dorés. L'un représente le grand-père du roy de Prusse, l'autre Victor-Amédée, grand-père du roy de Sardaigne actuellement régnant, le troisième un roy de Pologne.*

En 1736, il loua rue Croix-d'Or à Chambéry un appartement de neuf pièces et de deux cabinets où il mourut le 25 mars 1748. Sa *dépouille* permet de mieux connaître le mode de vie d'un haut dignitaire de l'Ordre au XVIII^e siècle. Il avait quelques bijoux de prix : *petite croix à diamants, deux bagues à diamants, un colan (sic)... garni de quinze rubis et seize diamants, un étui d'or pour les dents émaillé et garni de diamants, la grande croix garnie de diamants, deux tabatières d'or, une autre tabatière de lapis lazary aussi avec des cercles d'or, une montre d'Angleterre avec sa chaîne d'or et trois cachets pendants, deux desquels sont à têtes et l'autre avec les armoiries du défunt, petit couteau à la turque, petit microscope...*

Lescheraine possédait 72 tableaux que la *dépouille* énumère de façon pittoresque et imprécise. Mentionnons un portrait de vieillard de Holbein, *six aveugles qui se conduisent les uns les autres* et une peinture sur bois représentant *le fameux Lubens*.³⁶

³⁶ 48 H 406, p. 29 – Les visites dès 1724. MONTFALCON, *op. cit.*, pp. 21 et suiv., H 123 (patente, bref, exeat, bail, etc.) – H 158 – H 242 – H 406 – H 418 – H 520 (dépouille) – 48 H 1911, etc.

32. JEAN-BAPTISTE RIGAUD DE L'AIGUE-SEREZIN

Sa famille, dauphinoise, porte *d'azur à la bande d'or, accompagnée de six losanges du même, trois en chef en orle, trois en pointe en bande.*

Fils de Benoît de Rigaud, marquis de Serezin, il vit le jour à Lyon et fut reçu en 1680. Un acte de 1748 aux Archives départementales de la Haute-Savoie le qualifie *d'ancien capitaine de vaisseaux du roi, cy-devant commandeur de Morterolle et actuellement de la commanderie du Genevois, demeurant à Lyon, quartier de Louis-le-Grand, paroisse d'Ainay.*

En 1751, il constitua un *procureur spécial et général pour tout ce qui concerne la commanderie, notamment pour plaider et faire desservir les chapelles de la dite commanderie par les prêtres qu'il jugera à propos.* Il mourut à Lyon le 6 mars 1763. Sa *dépouille* contient l'état des effets contenus dans sa malle *dont une bague d'or dans son étui, une pendule pour mettre sur une cheminée avec sa grosse montre à boette de chagrin, une lunette à longue vue, une composition dans une fiole pour éclairer une chandelle renfermée dans une petite boette ronde...*³⁷

33. LOUIS-GASPARD-ESPRIT DE TULLE DE VILLEFRANCHE

Les armes de cette famille bourguignonne arborent des pièces assez rares en héraldique, des papillons. Elles se blasonnent ainsi *d'argent au pal de gueules chargé de trois papillons du champ miraillés d'azur.*

Fils de Jean-Hyacinthe de Tulle, comte de Villefranche, et de Marie-Lié-Claude de Bosredon, il naquit à Loze, près de Joigny (Yonne) le 9 mai 1746 et fut baptisé le 5 novembre de la même année, son parrain étant Louis-Gaspard de Tulle de Villefranche, son oncle paternel, dernier grand prieur de Saint-Gilles. Du côté maternel, il avait comme grand-oncle le grand prieur d'Auvergne Bosredon de Vatange.

Il fut reçu en 1763 et prit possession la même année de la commanderie du Genevois. Seul le curieux système dit « de minorité » permet d'expliquer cette promotion prématurée. Il habita alternativement Malte, Lyon et Compezières, trouvant la vie trop onéreuse dans une maison *située à la porte de Genève où les denrées sont d'un prix excessif.* A Malte, Tulle de Villefranche fut major des milices de la Ville de La Valette en 1775 et colonel du régiment provincial de Bircarara, infanterie territoriale au service de l'Ordre. Il eut des difficultés financières. Dès cette même année 1775, ses créanciers firent séquestrer à leur profit les revenus de la commanderie, ne lui laissant qu'une pension alimentaire. Il s'intéressait aux problèmes de

³⁷ AEG, Tabellion de Saint-Julien, 1751, vol. 62, t. II, fo 439. H 580 – H 582 – H 587 – H 596, etc. Archives départementales de la Haute-Savoie, 25 H 6.

son temps. Il paya en 1772 le prix d'une année d'abonnement au *Journal historique et politique*. Il s'occupa avec sollicitude des édifices et des biens de sa commanderie. Il fit repeindre et redorer en 1784 le retable de l'autel et placer une grande croix noire avec un Christ peint en blanc à l'entrée du chœur.

Les visites priorales se terminent pour chaque membre par une déposition de quelques hommes du village ou de hameaux voisins, témoignant sous serment des mœurs du commandeur et de l'exactitude de sa gestion. Voici cette déclaration pour le chef-lieu en 1788: *Lesquels ont répondu parfaitement connoître le seigneur commandeur actuel, qui habitait ladite commanderie depuis le mois de juin 1784, qu'il est de bonne vie et mœurs parfaitement exemplaires et assistant exactement aux offices de la dite paroisse. Nous ont dit en outre que le seigneur commandeur, au lieu de détériorer les biens de la dite commanderie, les améliorant par des plantations continues...*

L'affranchissement des fonds et la suppression des chapelles

Au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l'Ordre opère une concentration administrative due à l'édit du roi de Sardaigne du 19 décembre 1771 pour l'affranchissement des fonds sujets à devoirs féodaux et emphytéotiques en Savoie. Cette concentration est aussi provoquée par l'abandon graduel des tâches religieuses et hospitalières régionales.

La suppression de plusieurs chapelles des membres fut décidée. Cette mesure provoqua des remous au sein de la population, attachée à ses vénérables sanctuaires locaux. Un dossier des Archives départementales de la Haute-Savoie contient les doléances adressées à ce sujet à l'avocat Richard, fiscal de la province du Genevois pour le service de la justice.

En 1779, Michaud, courrier de la poste à Rumilly, écrit: *Le chevalier de Villefranche, français de nation, commandeur moderne de Compesières, s'est rendu en Savoie depuis environ 6 semaines pour y faire démolir toutes les chapelles dépendantes de la Commanderie, érigées en divers membres dans diverses provinces, au nombre de 7 à 8. Il a fait vendre les cloches, les matériaux et tous les ustensiles, à l'exception des vases sacrés qu'il dit devoir faire passer à Malte.* Michaud s'adressa au commandeur pour racheter une chapelle dédiée à la Vierge, proche de sa maison de campagne. Il croyait qu'une autorisation pontificale était nécessaire pour une telle opération. Le commandeur fit répondre que le pape n'avait rien à connaître dans les fonds de leur Ordre où ils ne reconnaissaient que ceux de leur grand maître. Michaud ajoute: *Cette réponse, qui me paraît bien peu orthodoxe, me jettant dans des doutes et des perplexités que je ne peux résoudre...* Le commandeur n'envisageait évidemment que les éléments juridiques d'un problème que son correspondant considérait sous l'angle affectif. D'autres passages de cette correspondance accusent Montfalcon, fermier général de la commanderie, de poursuivre ces destructions *d'autant plus qu'elles scandalisent le petit peuple...*

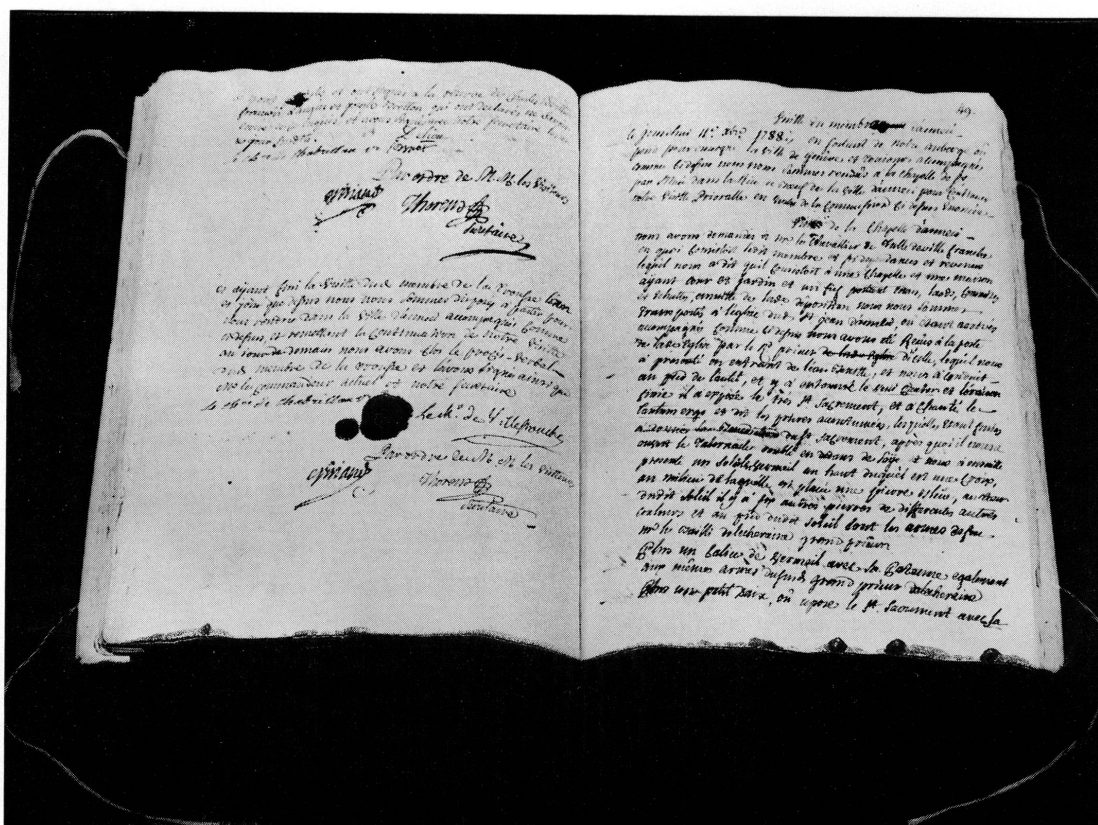


Fig. 15. Manuscrit de la visite de 1788 ouvert au procès-verbal de Saint-Jean d'Annecy. A droite du cachet, signature du Commandeur de Tulle de Villefranche (photo P. George, Genève).

On attribue souvent la ruine de ces chapelles à la Révolution. Elle est antérieure. Fort heureusement, l'admirable chapelle de Mouxy à la nef romane et au chœur gothique échappa au désastre.

La vente de Saint-Jean d'Annecy

Le membre de Saint-Jean d'Annecy était l'établissement le plus important après le chef-lieu.

On conservait à Annecy, dans un petit grenier à la porte couverte de fer blanc – il existe encore – les principales archives de la commanderie.

Une visite de 1733, conservée à la Royal Library de Malte, précise que l'église Saint-Jean d'Annecy fut concédée par l'Ordre en 1632 aux Pénitents noirs qui l'occupaient depuis leur fondation en 1593. Les bâtiments d'Annecy furent vendus

à cette confrérie dans le cadre de l'opération mentionnée plus haut, par contrat de vente passé en mai 1788, immédiatement envoyé à Malte pour approbation. La visite de cette même année contient à ce sujet des observations intéressantes pour le remembrement des biens de la commanderie, qui était pratiquement achevé lorsque la Savoie fut envahie.

Nous croyons devoir observer, déclarent les visiteurs, qu'il est très avantageux non seulement pour Mr le commandeur actuel, mais encore pour la commanderie de Compesières, d'avoir vendu la susdite église et maison avec ses dépendances, attendu que, la vente faite, le revenu dud membre se trouve augmenté de dix livres de Piémont, sans aucune réparations, ni manutention. Nous nous croyons en outre obligés de représenter que la stipulation dud acte en argent et non en grain est faite suivant les us et coutumes de Savoie ayant été défendu par édit du Roy du 19 xbre 1771 de passer aucuns contrats d'abergement, que d'ailleurs la somme de cinq mille deux cent cinquante livres portée par led contrat en capital ne doit être payée à Mr le commandeur actuel qu'en justifiant l'employe en biens fonds au profit de la susd commanderie, le seigneur commandeur actuel pourra donc obtenir la permission de l'Ordre pour être autorisé à joindre la susd somme à celle qu'il a déjà à placer relativement aux affranchissements lesquelles sommes toutes réunies le mettront à même d'acquérir un bien supérieur en Savoie et peut-être même une terre seigneuriale. Tel est notre sentiment que nous soumettons à S.A.E. Monseigneur le Grand Maître, à son sacré conseil et à la vénérable langue.

Ainsi donc, à la veille des grands bouleversements qui marquèrent la fin du siècle, l'Ordre poursuivait la rigoureuse administration de ses biens dans un climat encore calme.

Les commandeurs français critiqués

La Langue d'Auvergne comprenait une grande majorité de territoires appartenant au royaume de France. La commanderie du Genevois elle-même s'étendait au nord du Rhône par le Petit-Cogny.

Un passage d'une lettre du même Michaud, datée de 1780, révèle l'existence d'un antagonisme franco-sarde: *Comment est-ce que notre gouvernement souffre que l'on exporte d'un pays si misérable que le nôtre des sommes en France, pendant que la France ne veut pas qu'on extraise dix louis de chez elle. Cependant les commanderies des Echelles, de Chambéry et de Compesières emportent annuellement en France plus de 18 000 livres. Depuis Mgr de Lescheraine, il n'y a plus de commandeur en Savoie, nos chevaliers savoyards n'étant pas en état de faire la dépense des caravanes, se contentant du titre de chevalier sans pouvoir prétendre aux commanderies. Il me paraît donc que le roi pourrait obliger les commandeurs étrangers à résider ou les priver de revenu qui serait suffisant pour récompenser quatre vieux colonels ou une dizaine de vieux officiers.*

Fin de la commanderie du Genevois

Michaud ne pouvait alors prévoir l'accélération toute proche de l'histoire. Sentant approcher la tourmente, le commandeur de Villefranche quitta le chef-lieu en 1790. Il se rendit à Malte. La prise de l'archipel par Bonaparte en 1798 fut précédée d'une période de désordre et de panique entre l'arrivée du premier convoi français et la capitulation. Le grand maître hésitait, la population était travaillée par des agents étrangers.

Les chevaliers français, dépouillés de leurs biens sur le continent, étaient alors à Malte 260 sur 362 membres de l'Ordre. Certains, surtout parmi les plus jeunes qui suivirent Bonaparte en Egypte, étaient gagnés aux idées républicaines. D'autres restèrent inébranlablement fidèles.

Une pièce des archives de l'Ordre à Rome est fort intéressante, car elle montre l'attachement du chevalier de Tulle de Villefranche à ses devoirs de colonel d'infanterie.

Voici quelques passages de ce rapport du commandeur, scellé de ses armes, daté du 23 juin 1802: ... *Nous certifions que, dans l'après-midi du dimanche 11 juin (1798), la Compagnie de l'Auberge de France ayant consommé toutes ses munitions, nous nous sommes rendu à l'artillerie, accompagné de notre adjudant et du premier sergent de la susdite Compagnie, et avons demandé au sieur Gravagne, écrivain de l'artillerie, une caisse de cartouches, ledit écrivain nous répondit qu'il n'y en avait plus, nous fîmes appeler le chevalier de Bardonnenche, commandeur de l'artillerie, et nous lui demandâmes une caisse de cartouches, il nous répondit comme son écrivain, qu'il n'y en avait pas; alors nous dûmes au chevalier de Bardonnenche que nous savions qu'il y en avait dans le premier magasin qui est à main droite en entrant dans la cour de l'artillerie dont nous lui montrions la porte, le prévenant que s'il persistait dans son refus, nous allions faire enfoncer la porte de ce magasin; et voyant que nous nous mettions en devoir de faire enfoncer ladite porte, il la fit ouvrir et nous trouvâmes ledit magasin plein de caisses, pour choisir celles qui étaient bonnes et, en ayant pris une, nous l'avons fait transporter à l'Auberge de France et nous sommes retirés.*

Pendant le séjour qu'il fit à Malte après la capitulation, le commandeur déclare qu'il vit le chevalier de Bardonnenche et son écrivain s'occuper encore d'artillerie, mais sous l'uniforme français.

Le commandeur de Tulle de Villefranche rejoignit le grand maître à Trieste. Il mourut à Venise le 26 novembre 1823, laissant pour héritier son neveu Joseph-Guy-Louis-Hercule-Dominique de Tulle, marquis de Villefranche, pair de France. Il avait été amnistié du fait d'émigration le 20 pluviôse de l'an XI.

L'invasion de la Savoie en 1792 par les armées de la Révolution mit fin à la commanderie du Genevois dont les biens furent dispersés aux enchères publiques. ³⁸

Parmi les commandeurs dont nous avons évoqué l'histoire, on rencontre des spirituels, des soldats, des administrateurs.

Aux portes de Genève, ils maintinrent pendant des siècles la présence de la *Religion de Saint-Jean*, comme on disait jadis. Cette présence existe encore. Depuis quelques années, le Comité exécutif international de l'Ordre de Malte pour l'assistance aux lépreux siège à Genève, perpétuant sur notre sol les traditions les plus hautes d'une institution neuf fois séculaire.

³⁸ Visites priorales dès 1772, MONTFALCON, *op. cit.*, p. 22, *Almanach de Sens*, 1788, p. 40; Archives départementales de l'Yonne, dossiers Q 559, Q 642, Q 926, Q 969. Inventaire de la série E. Suppl. des Archives de l'Yonne, p. 241. Registre B.M.S. de Loze (1648-1790).

Comte de TOULGOËT, *Les responsabilités de la capitulation de Malte en 1798*, dans *Revue des questions historiques*, Paris 1900, n.s., t. XXIV, pp. 236 et suiv.

LISTE DES COMMANDEURS DU GENEVOIS

	<i>Dates</i>	<i>Origines</i>
	<i>extrêmes *</i>	
1. Guy de Chevelu	1260-1312	Bas-Bugey
2. Humbert de la Balme	1312-1351	Valromey
3. Guy de Vignay	1361	
4. Aynard Venturi dit Talabard	1383-1416	Valentinois
5. Antoine de Saint-Amand	1427	
6. Reynaud de Brysol	1432	Bourbonnais
7. Pierre Folliex	1436	
8. Girard de Bruel	1439	Pays de Gex
9. Guy de Luyrieux	1439-1452	Bas-Bugey
10. Girard de Satillac	1467	
11. Pierre Blanchery	1459-1470	Bresse
12. Louis de Reliac	1475	
13. Amédée de Seyssel	1480-1501	Savoie
14. Jean de Grolée	1504-1514	Bas-Bugey
15. François de Grolée	1515-1516	Bas-Bugey
16. Jean de Vallin	1524	Dauphiné
17. Louis Bornisien	1535-1539	région parisienne
18. Jean Lavre	1534-1537	Mâconnais
19. Louis de Chatillon	1529-1560	Michaille
20. Pierre de Sales	1546-1565	Savoie
21. Guillaume de Coppier	1550-1565	Dauphiné
22. Jean de Lugny	1549-1576	Mâconnais
23. Claude de Dortans	1566-1573	Haut-Bugey
24. Laurent de Veigy	1574-1582	Chablais
25. Adrien de Jacquelin	1566-1592	Franche-Comté
26. Pierre de Saconnex	1555-1619	Pays de Gex
27. Juste de Bron de la Liègue	1560-1631	Forez
28. Jacques I de Cordon d'Evieu	1568-1646	Bugey
29. Jacques II de Cordon d'Evieu	1598-1681	Bugey
30. François-Christophe de la Barge	1652-1723	Auvergne
31. Claude-François de Lescheraine	1669-1748	Savoie
32. Jean-Baptiste Rigaud de l'Aigue-Serezin	1680-1763	Dauphiné
33. Louis-Gaspard-Esprit de Tulle de Villefranche	1746-1823	Bourgogne

* Ces dates se rapportent à toute mention du personnage, même étrangère à la commanderie du Genevois.